



■	AVANT-PROPOS	7
■	INTRODUCTION	9
Partie I : CONNAITRE LA PROVINCE		11
■	I.1. – LA TERRE ET LES HOMMES	13
	I.1.1. – La situation géographique	13
	I.1.2. – La géographie physique	13
	I.1.3. – La géographie humaine	15
	I.1.4. – Le découpage administratif	16
■	I.2. – L’HISTOIRE ET LA CULTURE	17
	I.2.1. – L’histoire	17
	I.2.2. – La Culture et les rites traditionnels	18
	I.2.3. – Les grands groupes ethnolinguistiques	18
Partie II : INFORMATIONS SOCIALES		21
■	II.1. – LA SANTE	23
	II.1.1. – Les infrastructures	23
	II.1.2. – Le personnel de santé	24
	II.1.3. – L’accès des populations aux soins de santé	24
■	II.2. – L’EDUCATION	25
	II.2.1. – Les structures éducatives	25
	II.2.2. – Les effectifs des élèves et des enseignants	26
■	II.3. – LA FORMATION PROFESSIONNELLE	28
	II.3.1. – Le Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel	28
	II.3.2. – Les établissements techniques professionnels	30

II.3.3. – Les structures privées de formation professionnelle	31
■ II.4. – L'EMPLOI	33
II.4.1. – L'emploi dans le secteur privé	33
II.4.2. – L'emploi dans les administrations publiques	34
II.4.3. – L'emploi des administrations décentralisées	35
■ II.5. – LA CONDITION DE LA FEMME	36
■ II.6. – LES GROUPES VULNÉRABLES	37
III.- INFORMATIONS ÉCONOMIQUES	39
III.1. – LES INFRASTRUCTURES	41
III.1.1. – Les infrastructures de transport	41
III.1.2. – Les télécommunications	44
III.2. – LES SECTEURS PRODUCTIFS	44
III.2.1. – L'agriculture, l'élevage et la pêche	44
III.2.2. – L'exploitation forestière et l'industrie du bois	49
III.2.3. – Le pétrole	53
III.2.4. – Les autres industries	54
III.2.5.- Les transports et auxiliaires de transport	62
III.2.6. – Le commerce	63
III.2.7. – Les services	64
CONCLUSION	71

- Tableau 1** : Population de l'Ogooué-Maritime par département
- Tableau 2** : Départements, districts et cantons de la province
- Tableau 3** : Groupes ethniques de la province de l'Ogooué-Maritime
- Tableau 4** : Consultations pré et post natales
- Tableau 5** : Offres de formation professionnelle dans l'Ogooué-Maritime
- Tableau 6** : Effectifs stagiaires et enseignants du CFPP de Port-Gentil
- Tableau 7** : Effectifs élèves et enseignants des établissements techniques professionnels
- Tableau 8** : Effectifs des fonctionnaires
- Tableau 9** : Masse salariale de la fonction publique en millions de francs CFA
- Tableau 10** : Effectif des conseils départementaux en 2012
- Tableau 11** : Effectifs et masse salariale des communes en 2012
- Tableau 12** : Evolution de l'activité portuaire à Port-Gentil
- Tableau 13** : Production maraîchère en 2012
- Tableau 14** : Performances des cultures maraîchères
- Tableau 15** : Evolution de l'activité avicole en 2012
- Tableau 16** : Production provinciale de la pêche maritime artisanale
- Tableau 17** : Production et vente de bois débité en 2012
- Tableau 18** : Production et vente de bois débités en 2011
- Tableau 19** : Brut traité par SOGARA
- Tableau 20** : Vente de produits pétroliers raffinés
- Tableau 21** : Croissance du marché des produits pétroliers raffinés
- Tableau 22** : Vente de lubrifiants et des emballages plastiques
- Tableau 23** : Statistiques électricité
- Tableau 24** : Statistiques eau
- Tableau 25** : Indicateurs d'activité des auxiliaires de transport
- Tableau 26** : Indicateurs d'activité du secteur commerce
- Tableau 27** : Indicateurs d'activités de quelques structures hôtelières
- Tableau 28** : Indicateurs d'activité de quelques établissements de restauration

IMAGES

Image 1 : Situation de la province de l'Ogooué-Maritime dans le Gabon

Image 2 : Plateforme pétrolière à Port-Gentil

Image 3 : SOGARA à Port-gentil

Image 4 : Un hôtel à Port-Gentil

Le décret 1207/PR du 17 novembre 1977 portant création et organisation de la Direction Générale de l'Economie (DGE) lui confère, entre autres missions, celle de la promotion de l'économie nationale.

En 1994, la DGE a initié l'étude «Economie provinciale». Il s'est agi de mettre à la disposition du Gouvernement, des décideurs économiques et politiques, des étudiants et chercheurs ainsi que des investisseurs et d'autres personnes intéressées, l'information socio-économique la plus fine possible sur chacune des neuf provinces que compte le Gabon.

Le vote de la loi 15/96 du 6 juin 1996 sur la décentralisation a conforté cette réflexion. A cet effet, un rapport annuel détaillé propre à chaque province devrait être présenté au Gouvernement et aux autorités locales, compte tenu des prérogatives conférées à ces dernières par ladite loi.

La présente publication est la réponse à la demande des autorités politiques et administratives dans le but de mieux cerner les réalités économiques de chaque province.

Les informations contenues dans le présent document découlent de la collaboration permanente des services de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF) avec les opérateurs économiques, les autres administrations et les opinions informées, au travers des différentes enquêtes et entretiens réalisés puis complétés par les recherches de la Cellule « promotion de l'économie provinciale ».

Nous remercions tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment le Gouverneur, les préfets, les Présidents des Conseils municipaux et Départementaux, les Administrations publiques et les Opérateurs économiques. Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude, avec l'espoir d'une collaboration toujours plus soutenue.

La province de l'Ogooué-Maritime est située sur le littoral à proximité de l'équateur. Elle est la 8^{ème} province du Gabon, par ordre alphabétique, avec comme provinces voisines la Nyanga, la Ngounié, le Moyen-Ogooué et l'Estuaire.

Sur le plan sanitaire, on note les efforts du gouvernement pour doter progressivement la province d'un système sanitaire efficace et performant. Malgré cet effort, l'offre de santé n'arrive pas à satisfaire la demande très importante.

Pour ce qui est de l'éducation, la province compte 69 salles de classe dans le pré-primaire, 190 salles de classe dans le primaire et 274 salles de classe dans le secondaire. Elle compte en outre quelques établissements de formation professionnelle dont le plus récent est l'Institut du Pétrole et du Gaz localisé à Port-Gentil.

La situation de l'emploi demeure préoccupante, avec un taux de chômage particulièrement élevé.

L'activité économique dans l'Ogooué-Maritime est dominée par l'exploitation du pétrole suivie de l'exploitation forestière. Cette configuration traduit la dépendance économique de la quasi-totalité des activités de la province vis-à-vis de la conjoncture économique du secteur pétrolier. A l'image de toute l'économie gabonaise, l'économie de la province se porte d'autant mieux que le prix du baril du pétrole se trouve en hausse sur le marché international.

L'écusson de la province est symbolisé par trois torchères qui représentent l'exploitation pétrolière, la source principale de revenu dans la province et le pays entier. La base du bouclier montre la mer comme la frontière.

**CONNAITRE
LA PROVINCE**

PARTIE

1

I.1. – LA TERRE ET LES HOMMES

I.1.1. La situation géographique

Située sur le littoral à proximité de l'équateur, l'Ogooué-Maritime est, par ordre alphabétique, la huitième des neuf provinces du Gabon. Son chef-lieu est Port-Gentil, le deuxième centre urbain et la capitale économique du pays. Elle se localise au Sud-Ouest du pays. La province est limitée au Nord par la province de l'Estuaire, au Nord-Est par la province du Moyen-Ogooué, à l'Est par la province de la Ngounié, au Sud par la province de la Nyanga et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La province couvre une superficie de 22 890 km² soit 8,5% de la superficie totale du pays. Les habitants de cette province sont des Marigovéens.

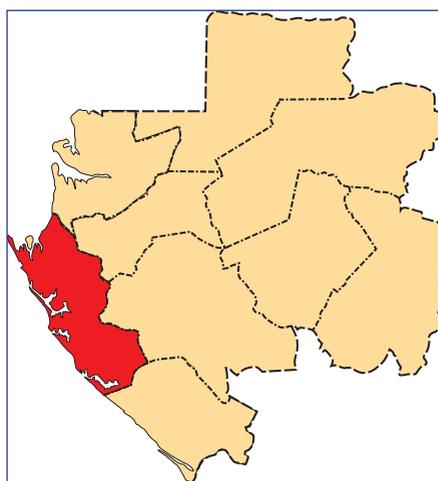


Image 1 : Situation de la province de l'Ogooué-Maritime dans le Gabon

I.1.2. La géographie physique

- Le Relief et l'environnement

La province de l'Ogooué-Maritime est l'une des plus belles et des plus riches en matière de biodiversité et de paysages. Cette région allie harmonieusement la forêt et la savane ; les lacs, les lagunes et

CONNAITRE LA PROVINCE

l'océan. La province dispose de trois grandes lagunes : au Nord, la lagune du Fernan Vaz, puis en descendant, la lagune d'Iguela ou de Ngové, et la lagune de Sette Cama au Sud.

La région y est donc difficile d'accès, mais ces différents sites permettent d'observer une diversité faunique difficilement comparable.

- L'hydrographie

La région de l'Ogooué-maritime se caractérise par de nombreux bras de l'Ogooué, principal fleuve, qui sont navigables avec de petites embarcations. Les bras de l'Ogooué sont reliés les uns aux autres par de petites rivières qui contribuent ainsi à découper le territoire en îlots dont beaucoup sont immergés. L'île Mandji est la plus grande de ces îles.

- Le climat

La province présente des précipitations comprises entre 1 800 et 2 400 mm de pluies par an. Le régime pluviométrique est de type tropical de transition, caractérisé par une saison sèche de trois mois (de juin à août) et une longue saison des pluies de 9 mois avec une période de récession des pluies de décembre à février.

L'humidité de l'air varie entre 60 et 90% tout au long de l'année, les valeurs les plus importantes étant observées aux heures les plus fraîches et les plus chaudes. Cette hygrométrie représente une source d'humidité importante pour la végétation, surtout en période de saison sèche.

Le climat est ensoleillé et tempéré toute l'année dans le nord de la province, mais dans le reste de la province, il est en général chaud et humide sauf pendant la saison sèche où le climat est frais et sec.

La zone de Port-Gentil représente un bassin sédimentaire côtier. Elle ne présente pas de dénivelé remarquable. La quasi-totalité des terrains urbains et périurbains ont des altitudes très proches du niveau de la mer (moins de 10 mètres). La nappe phréatique est donc très superficielle, ce qui représente un avantage pour l'accès à l'eau ; mais un handicap majeur pour la pratique de l'activité maraîchère en saison des pluies, le phénomène d'immersion des terrains cultivables étant quasi constant au cours de cette période. A l'opposé, le bassin de Ndougou donne des caractéristiques d'une zone continentale, avec des sols argileux, sur un couvert végétal abondant.

I.1.3. La géographie humaine

La province de l'Ogooué Maritime compte une population de 97 913 habitants au recensement général de la population et de l'habitat de 1993. Son taux d'accroissement annuel moyen est de 2,5%. La densité de la population dans la province est de 4,3 habitants/km².

La population urbaine représente 89,5% de la population et la population rurale 10,5%. Les femmes sont les plus nombreuses (50,4% de la population) contre 49,6% pour les hommes.

Tableau 1 : Population de l'Ogooué-Maritime par département

Départements	Population			Pourcentage de la population urbaine
	Urbaine	Rurale	Totale	
Bendjé	79 225	4 463	83 688	94,7%
Etimboué	1 229	4 610	5 839	21%
Ndougou	7 205	1 181	8 386	85,9%
Total	87 659	10 254	97 913	89,5%

Source : Principaux résultats, Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993

I.1.4. Le découpage administratif

La province est subdivisée en trois départements: Bendjé (Chef lieu : Port-Gentil), Etimboué (Chef-lieu : Omboué) et Ndougou (Chef-lieu : Gamba).

Tableau 2 : Départements, districts et cantons de la province

DEPARTEMENTS	DISTRICTS	CANTONS	REGROUPEMENTS DE VILLAGES	VILLAGES
BENDJE (PORT-GENTIL)	MPAGA	OCEAN	17	62
		ANENGUE		
		OGOUE		
ETIMBOUE (OMBOUE)	NDOUGOU	LAGUNE NGOWE	24	44
		LAGUNE OREMBO		
		LAGUNE NKOMI		
NDOUGOU (GAMBA)		LAGUNE NDOU- GOU	4	20
		REMBO- BONGO		
		BASSE- NYANGA		
		REMBO NKOMI		

Source : Ministère de l'intérieur

I.2.- L'HISTOIRE ET LA CULTURE

I.2.1. L'histoire

L'histoire de l'Ogooué-Maritime est intimement liée à celle des peuples du sud-ouest du Gabon dont les côtes ont été découvertes par des navigateurs occidentaux et notamment des Portugais depuis la fin du XV^{ème} siècle. Pour eux, selon les cartes anciennes, ce territoire se partageait en deux royaumes : le Cama et le Loango.

Le premier s'étendait au Nord, entre le Cap Lopez et le Cap Sainte-Catherine, et était peuplé de Cama qui pratiquaient la traite et entretenaient des rapports de commerce avec les négriers et les flibustiers, notamment à l'embouchure du Rio Fernan Vaz. Le second au Sud, faisait suite à celui de Cama depuis le Cap Sainte-Catherine jusqu'au Congo. Il englobait les provinces de Gobbi, Setté et Mayumba. Il s'organisait autour des lagunes Ngové (Iguéla), Setté-Cama (Ndougou), Banio et était habité par les Lumbou. Le commerce se faisait par relais ethnique entre le Cap Lopez et Mayumba. On exportait l'ivoire, le bois rouge du Gobbi et du Setté.

L'île Mandji ou encore l'île du Cap Lopez, la plus grande des îles de la province, fut ainsi découverte par les portugais à la fin du XV^{ème} siècle. Mandji est le nom Myéné pour désigner l'Iroko (nom scientifique : *milica excelsa*), un gros arbre gabonais. En effet, l'île tient son nom du fait qu'il y avait beaucoup d'Iroko qui étaient si grands qu'on pouvait les apercevoir autrefois du large et qui servaient de point de repère aux navigateurs.

C'est à partir du début du XVII^{ème} siècle que la traite négrière s'est développée sur l'Ogooué et le Rembo Nkomi.

En 1862, la France, représentée par le Baron DIDELOT prit le contrôle du territoire allant de l'Orembogange à la pointe Liaye, après

avoir signé le traité du Cap Lopez et du Nazaré avec le roi nègre NDEBULIA, par l'entremise du roi RAPONTCHOMBO. En 1873, Le roi NYANGUENYONA céda à son tour l'île Mandji aux français. Celle-ci n'abritait que quelques villages (Mandji, Ntchengué, Kossou, Owangalie, Alugubuna et Ikeze). Les français commencèrent à s'y installer en 1880 et créèrent le poste du Cap Lopez.

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, les peuples côtiers, entre le Cap Lopez et Mayumba sont mal connus. Le seul havre accessible aux navigateurs était Loango, situé dans la plus proche crique au Sud de Mayumba. Entre 1873 et 1876, une expédition allemande remonte le cours de la Nyanga jusqu'à Tchibanga et décrit pour la première fois les Lumbou et les Bayaka. A partir de 1886, les missions catholiques s'installent sur ce territoire : Loango (1884), Sainte-Anne du Fernan Vaz (1887) et Setté-Cama (1890). En 1915, par arrêté administratif, le poste du Cap Lopez fût nommé Port-Gentil, en hommage au français Emile Gentil, Gouverneur Général de l'Afrique Equatoriale Française (AEF). La ville commença à se développer vers 1930.

I.2.2. La culture et les rites traditionnels

La province tient son rituel autour des rites Ndjembé, danse initiatique réservée traditionnellement aux femmes. Cependant les hommes, pour des raisons spirituelles et traditionnelles, participent aux différentes étapes initiatiques. Dans certains cas, ces rites se manifestent pour les cérémonies de réjouissance et de retrait de deuil. On dénombre également d'autres rites tels que l'Elombo, l'Agombé, le Bwiti et l'Okukwé.

I.2.3. Les grands groupes ethnolinguistiques

L'un des atouts majeurs de la province, outre sa côte atlantique, est sa diversité culturelle car la région est métissée avec le brassage de plusieurs groupes ethniques dont les plus importants sont les Punu-Eshira, les Myené (Orungu et Nkomi), les Fang et les Ndzebi-Adouma.

Tableau 3 : Groupe ethnique de la province de l'Ogooué-Maritime

Groupe Ethnique	Population	Pourcentage
Fang	10 223	10,4%
Kota Kélé	1 652	1,7%
Mbédé Téké	1 048	1,1%
Myéné	18 788	19,2%
Nzebi Duma	4 898	5%
Okandé Tsogo	1 541	1,6%
Shira Punu	43 756	44,7%
Autres	16 007	16,3%
Total	97 913	100%

Source : Principaux résultats, Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993

INFORMATIONS SOCIALES

PARTIE 2

II.1. – LA SANTE

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) est la politique autour de laquelle s'articulent les actions du gouvernement en matière de santé. Celles-ci visent l'amélioration de l'état de santé des populations par une meilleure adéquation, qualitative et quantitative, entre l'offre des prestations sanitaires et les besoins essentiels de la population.

Globalement, on note les efforts du gouvernement pour doter la province d'un système sanitaire efficace et performant. Mais beaucoup reste à faire et l'offre de soins de santé reste très insuffisante par rapport à la demande.

Certains travailleurs du secteur privé pétrolier en général sont couverts par un système de santé efficace et se soignent généralement dans leurs cliniques très équipées et dotées d'un personnel soignant de haut niveau. Une autre partie des travailleurs du secteur privé ainsi que les fonctionnaires et les retraités sont couverts par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS).

II.1.1. Les infrastructures

Les structures sanitaires de la province comprennent 2 grands hôpitaux (l'hôpital régional de Ntchengué et l'hôpital Paul IGAMBA de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale), 2 centres médicaux, 1 Centre de Lutte Anti-paludisme, 1 Centre de Traitement Ambulatoire, 15 cases de santé, 51 dispensaires, 1 Santé Maternelle et Infantile (SMI), 13 cliniques privées, 3 cabinets dentaires, 8 pharmacies et 4 dépôts de médicaments.

Le nombre de lits d'hospitalisation dans les hôpitaux de la province est de 228. Dans les centres médicaux on dénombre 52 lits. L'ensemble des cliniques privées compte 107 lits.

INFORMATIONS SOCIALES

II.1.2. Le Personnel de santé

Le personnel de santé publique se compose de 24 médecins, dont un chirurgien et 1 pharmacien ; 24 Techniciens Supérieurs ; 14 Sages-femmes ; 18 Infirmiers d'Etat et 183 Infirmiers Assistants dont deux Aides-soignants. On déplore l'absence ou l'insuffisance de certains spécialistes tels que les dentistes, les biologistes, les ophtalmologues, les anesthésistes et les radiologues.

II.1.3. L'accès des populations aux soins de santé

Les vaccins administrés dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (PEV) augmentent d'une année à l'autre. En 2012, certains vaccins tels que le BCG ou le DTCP ont atteint un taux de couverture de 100%. Cependant, l'on déplore l'absence de couverture vaccinale hors PEV.

Le nombre de consultations pré et post natales s'améliore (64,05% pour les femmes enceinte et 75,97% pour les enfants de moins d'un an).

Tableau 4 : Consultations pré et post natales

Rubriques	Années	Femmes enceints	Enfants plus d'un an	Enfants moins d'un an
Nombre de Consultants	2010	2087	44	183
	2011	2232	56	387
	2012	2570	73	295
Nombre de Consultations	2010	3173	91	264
	2011	3319	89	721
	2012	4578	107	933
% Consultations	2010	60,32	67,41	59,46
	2011	59,79	61,35	65,07
	2012	64,05	59,44	75,97

Source : Direction Régionale de Santé de l'Ogooué Maritime

Les pathologies les plus importantes chez les patients âgés de 15 à 49 ans sont les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) et surtout le SIDA. 72% des décès sont dus au VIH-SIDA, selon les autorités sanitaires de la province. Le taux de séroprévalence de la province se situe à 9%, soit un point au dessus de la moyenne nationale, tandis que le taux d'incidence frôle les 25%. Cette situation est particulièrement inquiétante dans un pays où la population et le taux de natalité restent relativement faibles par rapport aux autres pays africains.

Chez les enfants, la mort est souvent due aux infections respiratoires et au paludisme.

Les malades mentaux ne sont pris en charge, ni par la Direction Régionale de Santé (DRS), ni par les Affaires Sociales, car cette prise en charge exige une étroite collaboration avec les autres ministères. En conséquence, le nombre de malades mentaux déambulant dans les rues des principales villes de la province est en augmentation.

II.2. - L'EDUCATION

Dans l'Ogooué Maritime, l'organisation administrative au niveau de l'enseignement général montre que la province est dotée d'une seule circonscription scolaire avec deux bases pédagogiques, un secteur scolaire catholique, un secteur scolaire protestant et une antenne pédagogique.

II.2.1. Les structures éducatives

L'ensemble de la province de l'Ogooué Maritime compte en 2011-2012 :

- dans le pré primaire, 69 salles de classe ;
- dans le primaire, 190 salles de classe physique ;

INFORMATIONS SOCIALES

- dans le secondaire, 6 établissements publics pour 127 salles de classe et 16 établissements privés pour 147 salles de classe.

Les établissements sont en nombre insuffisant, si bien que le système turn-over et l'école à mi-temps persistent dans la province. Depuis 1994, il n'y a pas eu de constructions de nouvelles écoles. Auparavant, les écoles étaient équipées par les sociétés pétrolières qui leur faisaient dons de leurs mobiliers réformés.

II.2.2. Les effectifs des élèves et des enseignants

Les statistiques provinciales globales de l'Ogooué Maritime nous révèlent les effectifs des élèves au cours de l'année scolaire 2011-2012 tel qu'il suit :

- 2 037 élèves au pré primaire ;
- 27 956 élèves au primaire ;
- 35 527 élèves au secondaire.

Pour ce qui est des enseignants, la province a enregistré en 2011-2012, 776 enseignants dans le primaire et 324 enseignants dans le secondaire.

L'on note 147 élèves par salle de classe et 36 élèves par enseignant dans le primaire. Dans le secondaire, le nombre d'élèves par enseignant est de 110 élèves.

Ces taux cachent des disparités entre le milieu urbain et le milieu rural. C'est le milieu urbain qui est en manque de salles en nombre suffisant du fait de la pression démographique consécutive à l'exode rural. Une telle situation influe incontestablement sur les résultats scolaires où l'on note de faibles taux de réussite aux examens et on constate également la baisse générale du niveau scolaire.

La province enregistre un déficit énorme en enseignants. Cette situation résulte d'une part du manque de logements pour les nouveaux professeurs et d'autre part, du niveau général des prix, particulièrement élevé dans la province.

En somme, le secteur éducatif est confronté à de nombreuses difficultés :

Au niveau de l'enseignement du premier degré :

- le phénomène des effectifs pléthoriques est toujours récurrent au niveau de la commune de Port-Gentil, et il est dû à l'insuffisance des structures d'accueil ;
- la qualité de la formation se pose avec acuité dans les zones rurales à cause du nombre élevé de vacataires (enseignants retraités, diplômés en quête d'emploi) et maîtres auxiliaires ;
- les bâtiments et les mobiliers scolaires sont très vétustes ;
- l'absence ou l'insuffisance des équipements didactiques et sportifs ;
- sur 23 écoles du privé laïc, 8 ne remplissent pas les normes édictées par le Ministère de l'Education Nationale.

Au niveau du secondaire :

- le déficit en mobiliers scolaires surtout des tables bancs s'accroît chaque année ;
- l'arrivée tardive des professeurs et l'absence régulière des enseignants stagiaires pour le suivi de leurs dossiers administratifs à Libreville ;
- l'absence ou l'insuffisance des équipements didactiques et sportifs ;
- l'absence du personnel d'encadrement des enseignants (aucun inspecteur) ;
- l'absence de barrières dans certains établissements qui favorise les actes de vandalisme ;
- la vétusté des bâtiments et des équipements pédagogiques.

INFORMATIONS SOCIALES

II.3.- LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans la formation professionnelle qui est composée de l'enseignement technique et de l'enseignement professionnel, les élèves y sont recrutés sur concours et cela donne accès à plusieurs niveaux de qualification professionnelle et technique.

La formation professionnelle courte dure d'un à trois années. A l'issue de la formation, les diplômes suivants sont délivrés : le certificat de formation professionnelle, le certificat d'aptitude professionnelle et le brevet d'études professionnelles.

La formation technique dure trois ans. Les diplômes obtenus à la fin de ces formations sont le brevet de technicien et le baccalauréat technologique. Le brevet de technicien donne accès directement au marché du travail alors que le baccalauréat ouvre la porte à l'enseignement supérieur technologique.

La province compte une seule structure publique de formation professionnelle, localisée dans la capitale économique. Elle est dotée en outre de trois établissements techniques professionnels :

- l'Ecole Nationale de Commerce ;
- le lycée technique ;
- le centre de spécialisation professionnel.

II.3.1. Le Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel

La province de l'Ogooué-Maritime appartient à la Zone Académique 2 qui regroupe deux provinces (l'Ogooué-Maritime et le Moyen-Ogooué). Cette zone compte deux centres de formation professionnels à Lambaréné et à Port-Gentil. Seul le centre de Port-Gentil est opérationnel. Ce centre forme les marigovéens dans les secteurs

tertiaire et secondaire. Les offres de formation professionnelle dans l'Ogooué-Maritime, pour l'année 2012-2014 ont été arrêtées comme suit :

Tableau 5 : Offres de formation professionnelle dans l'Ogooué-Maritime

Secteurs	Filières	Niveau minimum de recrutement	Durée de la formation	Qualification
Tertiaire	Secrétariat Comptabilité	3 ^{ème}	18 mois	Ouvrier Qualifié
	Caisse – Vente	1 ^{ère}	18 mois	Ouvrier Hautement Qualifié
Secondaire	Chaudronnerie Soudure	3 ^{ème}	18 mois	Ouvrier Qualifié
	Electricité Industrielle	2 ^{nde}	18 mois	Ouvrier Qualifié
	Mécanique Automobile	3 ^{ème}	18 mois	Ouvrier Qualifié

Source : Direction Générale de la Formation Professionnelle

Lors de la session 2010-2012, toutes les filières du tertiaire ont été suspendues. Cette suspension a été suggérée par les opérateurs économiques et entérinée par le ministère chargé de la formation professionnelle au motif d'un nombre important des formés sans emploi dans ces filières.

Tableau 6 : Effectifs stagiaires et enseignants du CFPP de Port-Gentil

Centre	Effectifs stagiaires		Effectifs formateurs permanents	
	2010 - 2012	2012 - 2014	2010 - 2012	2012 - 2014
CFPP de Port-Gentil	174	187	7	10

Source : Direction Générale de la Formation Professionnelle

INFORMATIONS SOCIALES

II.3.2. Les établissements techniques professionnels

Les établissements techniques professionnels sont au nombre de trois : l'Ecole Nationale de Commerce, le lycée technique et le Centre de Spécialisation Professionnel.

L'Ecole Nationale de Commerce est une école spécialisée de l'enseignement technique qui forme les élèves aux métiers du cycle tertiaire (comptabilité, gestion, action commerciale...). Ils sortent avec le Diplôme de l'Ecole Nationale de Commerce (DENC). L'accès à l'Ecole Nationale de Commerce se fait sur concours et le BEPC pour y accéder n'est pas exigé. Pour y accéder les candidats passent le même concours que les élèves qui veulent accéder en seconde technique.

Le lycée technique prépare les élèves soit au baccalauréat technologique, soit au brevet de technicien. On distingue deux cycles : le cycle industriel et le cycle tertiaire. Le cycle industriel est composé des élèves qui préparent des baccalauréats en électronique, mécanique, électromécanique, maintenance industriel, etc. Tandis que le cycle tertiaire prépare les élèves au baccalauréat en gestion, comptabilité, bureautique, action commerciale, etc.

Les effectifs et le nombre d'enseignants de l'ensemble des établissements techniques professionnels pour l'année académique 2010-2012 figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Effectifs élèves et enseignants des établissements techniques professionnels

Etablissements	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants
Lycée Technique Jean Fidèle OTANDO	540	57
Ecole Nationale de Commerce	293	26
Centre de Spécialisation Professionnelle	80	8
Total	913	91

Source : Direction Générale de la formation professionnelle

L'expérience du projet d'Appui à la FOrmation Professionnelle (AFOP) a révélé, du fait d'une forte demande et d'un grand taux d'insertion, la nécessité d'ouvrir en formation initiale les filières suivantes :

- ferrailleur ;
- maçonnerie ;
- électricité bâtiment ;
- plomberie.

La pêche et le pétrole sont des secteurs qui regorgent plusieurs métiers et qui font l'objet d'une étude au Ministère en charge de la formation professionnelle, aux fins d'améliorer et d'accroître l'offre de formation dans la zone académique 2.

II.3.3. Les structures privées de formation professionnelle

Il s'agit principalement de l'Institut du pétrole et du gaz (IPG). Les cours pratiques à l'IPG ont lieu sur les sites des sociétés pétrolières partenaires. Ouvert en 2010, l'Institut du Pétrole et du Gaz de Port-Gentil a vocation à former des techniciens et ingénieurs opérant à tous les niveaux de l'industrie pétrolière.



Image 2 : Plate forme pétrolière à Port-Gentil

INFORMATIONS SOCIALES

Au Gabon, en matière de pétrole, les compétences locales sont insuffisantes. Pour résorber ce déficit en main d'œuvre qualifiée, le Gabon a créé en début 2010, l'Institut du pétrole et du gaz (IPG) de Port-Gentil. Pour le gouvernement gabonais, il s'agit de faire de la capitale pétrolière un pôle d'excellence en matière de formation. La vocation de l'institut : dispenser un enseignement supérieur, technique et professionnel pour tous les métiers de l'industrie pétrolière, de l'exploration à la commercialisation des hydrocarbures.

Doté d'un budget de 9 millions d'euros, l'IPG est le fruit d'un partenariat public-privé entre l'Etat et les sociétés pétrolières présentes dans le pays, au premier rang desquelles Total, Addax Petroleum, Eni, Perenco et Shell. L'Ecole forme à la fois des personnes en provenance de sociétés pétrolières (formation continue) et des jeunes en formation initiale.

En attendant que les locaux de l'IPG soient livrés à Port-Gentil, fin 2013, l'offre de formation initiale se limite à la certification d'opérateur de production. Elle est ouverte aux Gabonais bacheliers, sur étude du dossier. Concrètement, il s'agit d'alterner théorie et travaux dirigés pendant quatorze mois. Les cours ont provisoirement lieu dans les locaux de Total pour la partie théorique, et pour la pratique, sur l'ensemble des sites des sociétés pétrolières. A cela s'ajoutent une quinzaine de sessions annuelles de formation continue destinées aux techniciens et ingénieurs des entreprises pétrolières et parapétrolières.

Les cours sont dispensés par des spécialistes issus des grands organismes de formation spécialisés (IFP Training en tête), des universités, des grandes écoles et des entreprises de l'industrie pétrolière et gazière ayant signé une convention avec l'IPG.

A terme, l'institut accueillera chaque année une soixantaine d'étudiants - formations initiale et continue confondues - originaires du Gabon mais aussi d'autres pays francophones d'Afrique Centrale.

L'offre est en outre appelée à s'étoffer : l'IPG proposera dès 2014 des cursus professionnalisant, c'est-à-dire des spécialisations pour ingénieurs, exploitation, géosciences, forage, logistique, maintenance industrielle, économie, finance et gestion figureront parmi les thématiques proposées.

Deux promotions sont déjà sorties de l'Institut, composées chacune d'une quinzaine d'étudiants retenus sur près de 200 candidats annuels. Leur taux d'insertion est supérieur à 95%, l'essentiel étant recruté par Total, premier investisseur du pays.

II.4. - L'EMPLOI

La situation de l'emploi dans la province est toute particulière en ce que le plus grand pourvoyeur d'emplois reste sans nul doute le secteur pétrolier. Cette situation de l'emploi dans la province reste préoccupante. Dans ce contexte, le niveau du taux de chômage de l'Ogooué Maritime dépasserait les 30% de la population active.

II.4.1. L'emploi dans le secteur privé

Le secteur pétrolier, grand pourvoyeur d'emploi de la province, a la particularité d'être un domaine très technique, nécessitant des compétences particulières. Malgré le peu d'offres d'emplois qui se manifeste dans ce secteur, celui-ci n'est pas entièrement satisfait. De ce fait, les entreprises sont contraintes de recourir régulièrement à la main d'œuvre étrangère, qualifiée et moins onéreuse par rapport à la main d'œuvre gabonaise.

Un arrêté ministériel qui mettait fin aux rotations et aux jours de récupération non payés et qui exigeait le passage automatique des Contrats à Durée Déterminée (CDD) en Contrats à Durée Indéterminée (CDI) après 2 ans d'embauche, a conduit à une reconversion des effectifs en 2008 et en 2009.

INFORMATIONS SOCIALES

En 2012, la situation de l'emploi s'est caractérisée par la baisse des demandes d'emploi enregistrées par la Direction Provinciale du travail, soit 203 demandes en 2012 contre 364 en 2011. Par contre les offres d'emploi sont passées de 28 en 2011 à 240 en 2012. Cette situation s'explique simplement par l'embellie économique observée au niveau du secteur pétrolier.

II.4.2. L'emploi dans les administrations publiques

L'emploi dans les administrations publiques est composé du personnel de la fonction publique et de la main d'œuvre non permanente.

- Le personnel de la fonction publique

Sur la période 2007-2011, les agents de catégorie A représentent en moyenne 22% des effectifs et ceux de catégorie B 63%. Les agents de catégorie C représentent 9,5% et le hors catégorie (5,5%). Le personnel des forces de défense et de sécurité ; et celui de la main d'œuvre non permanente ne sont pas pris en compte.

Tableau 8 : Effectifs des fonctionnaires

Années	2007	2008	2009	2010	2011
A1	83	86	90	90	89
A2	65	66	64	61	57
B1	186	174	169	159	155
B2	257	259	260	261	251
C1	44	45	44	45	46
C2	22	20	19	19	17
Hors catégorie	32	35	37	39	41
Total	689	685	683	674	656

Source : Direction Générale du Budget

La masse salariale évolue légèrement sur la période étudiée. De 3 702,8 millions de francs CFA en 2007, elle n'atteint que 4 012,9 millions de francs CFA en 2011, soit une hausse de 8,4%.

Tableau 9 : Masse salariale de la fonction publique en millions de FCFA

Catégories	2007	2008	2009	2010	2011
A1	751,7	735,9	813,9	821,2	834,9
A2	316,4	327,5	375,5	363,8	329,9
B1	881,3	756,5	793,7	795,4	768,9
B2	1 177,4	1 174,4	1 321,3	1 360,5	1 312
C1	155,1	193,7	219,9	222	240,4
C2	38,5	34,6	41,5	39,5	37,6
Hors catégorie	382,1	421,6	440,6	471,1	489,1
Total	3 702,8	3 644,2	4 010,6	4 073,6	4 012,9

Source : Direction Générale du Budget

Les agents de catégorie A, B, C et le hors catégorie absorbent respectivement 29% ; 56% ; 5% et 10% de la masse salariale totale sur la période indiquée.

- La main d'œuvre non permanente de l'Etat

Les données salariales de la main d'œuvre non permanente ont évolué ainsi qu'il suit de 2010 à 2012 :

- 1,70 milliard de francs CFA en 2010 ;
- 1,73 milliard de francs CFA en 2011 ;
- 1,71 milliard de francs CFA en 2012.

II.4.3. L'emploi des administrations décentralisées

Les administrations décentralisées regroupent les Assemblées Départementales et les Municipalités.

INFORMATIONS SOCIALES

- Les Assemblées Départementales

En 2012, les effectifs des trois Conseils Départementaux de la province étaient de 469 agents.

Tableau 10 : Effectifs des conseils départementaux en 2012

Départements	Effectifs			Total
	Personnel administratif	Personnel technique	Personnel d'action sociale	
Bendjé	87	40	97	224
Etimboué	4	11	25	40
Ndougou	43	90	72	205
Total	134	141	194	469

Source : Etats du personnel des Conseils Départementaux.

- Les communes

Hormis Omboué, les communes de la province de l'Ogooué Maritime ont employé au total 908 agents en 2012 pour une masse salariale de 436,4 millions de FCFA.

Tableau 11 : Effectifs et masse salariale des communes en 2012

Communes	Effectifs	Masse salariale annuelle en millions de francs CFA
Port-Gentil	831	273
Gamba	77	163,4
Total	908	436,4

Source : Etats du personnel des Communes

II.5. - LA CONDITION DE LA FEMME

Le Service Provincial de la Famille assure la tutelle de la halte garderie et dispose en son sein de deux cellules pour s'occuper des usagers qui sollicitent ses services :

- cellule veuves et orphelins gérant les problèmes y relatifs ;
- cellule d'écoute qui gère tous les problèmes sociaux, notamment de communication, de couple, de reconnaissance d'enfants, etc.

Afin de mener à bien ses activités, le Service Provincial travaille en étroite collaboration avec les ONG et les associations et met gracieusement à leur disposition, la salle de réunion. C'est dans ce cadre qu'il a travaillé avec ces dernières sur la sensibilisation des jeunes sur les maux qui minent la société gabonaise. De même, il a travaillé avec l'association qui s'occupe des jeunes filles-mères qui sollicitent l'établissement des actes de naissance de leurs enfants. Cependant, 99% des cas traités sont liés aux problèmes de couple.

Le Service travaille en partenariat avec le Tribunal de Port-Gentil, surtout concernant les problèmes liés aux couples et à la garde des enfants.

Pour ce qui est de la gestion des jeunes filles-mères, le Service Provincial s'occupe surtout de la prise en charge des trousseaux et de la reconnaissance des enfants par leurs géniteurs, étant entendu que l'aide que l'Etat leur accorde est gérée actuellement par la CNAMGS.

Le Service Provincial intervient dans la sélection des candidates au Grand Prix du Président de la République, en ce sens que c'est lui qui gère les dossiers des postulantes de la réception à leur transfert vers Libreville, en passant par la commission provinciale dont le président du jury est le Gouverneur pour désigner les candidates qui représentent la province.

II.6. LES GROUPES VULNÉRABLES

On constate une diminution du phénomène de la traite d'enfants en provenance d'Afrique de l'Ouest lié principalement à un renforcement de la répression juridique. La montée du chômage fait basculer de

nombreuses personnes dans la précarité, mais se traduit également par l'augmentation de la violence faite aux femmes et aux enfants. L'aide annuelle allouée aux handicapés, aux filles mères et aux indigents se poursuit dans la province, mais elle reste très insuffisante.

**INFORMATIONS
ECONOMIQUES**

PARTIE 3

Les informations économiques portent sur les infrastructures et la situation des secteurs productifs.

III.1. - LES INFRASTRUCTURES

Il s'agit des infrastructures de transport et des télécommunications.

III.1.1. Les infrastructures de transport

La province de l'Ogooué Maritime dispose de routes, de port et d'aéroports.

- Les routes

La Direction Régionale des travaux publics basée à Port-Gentil concentre ses missions sur un linéaire de 638,6 Km de route. Pour cela elle dispose d'un effectif de 58 agents dont 15 fonctionnaires, le reste du personnel faisant parti de la main d'œuvre non permanente. Outre la ressource humaine, la Direction Régionale est composée de 4 services (bâtiment et équipement, matériel, administratif et financier et entretien routier) et d'une subdivision à Omboué.

Le linéaire de 638,6 km de route se décompose comme suit :

- 308,3 km de route en terre à Ndougou ;
- 203,55 km de route en terre dans le département de Bendjé ;
- 20,91 km de routes bitumées à Omboué ;
- 44,7 km de routes bitumées à Gamba ;
- 61,14 km de voiries urbaines bitumées à Port-Gentil.

Pour mener à bien sa mission, la Direction Régionale recourt à une équipe de débroussaillers et une équipe dite de Point-à-temps pour les travaux en régie, la plupart des travaux se faisant en entreprise.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Actuellement la Direction Régionale se caractérise par un manque criard de matériel, mettant ainsi tous les employés dans une espèce de chômage technique. En dehors de quelques travaux de réhabilitation de la route conduisant au nouveau port (financement PID-PIH) et de la construction d'un mur de soutènement de 78 mètres derrière le Gouvernorat (pour limiter l'avancée de la mer), le réseau urbain reste en état de dégradation avancée avec plusieurs «routes mortes», comme celle conduisant à l'hôpital régional de Ntchengué. Les quelques travaux de voiries urbaines sont effectués par la Mairie.

Deux grands projets sont en cours, notamment la réhabilitation de la voie Feu Rouge de Banko-Ntchengué (financement Etat gabonais) et la création de la route Ntchengué-Ozouri-Omboué d'un linéaire de près de 90 km par les chinois.

Pour atteindre la partie continentale en voiture, le tracé Port-Gentil-Ntchengué-Mandorove-Four Place a ainsi été abandonné au profit de Port-Gentil-Ntchengué-Ozouri-Mandji long de près de 300 km, pour enfin aboutir à Lambaréné à partir de Mandji.

- Les aéroports

La province dispose des aérodromes à Gamba et à Omboué. Port-Gentil, la capitale provinciale, dispose d'un aéroport international et reste la principale destination des vols locaux au départ de Libreville.

- Les ports

La province dispose de deux ports situés à Port-Gentil. L'activité portuaire de Port-Gentil a été morose en 2012. Le trafic maritime a connu un ralentissement, passant de 999 navires en 2011 à 628 en 2012, soit une baisse de 37%.

Au niveau des marchandises transportées (importations et exportations), le volume total a atteint 326 704 tonnes contre 851 752 tonnes, soit une chute de 61,6%. Les marchandises embarquées (exportations) se situent à 78 658 tonnes en 2012 contre 642 901,8 tonnes en 2011, soit une baisse de 87%.

L'interdiction par le gouvernement d'exporter les grumes et l'arrêt des navires RO-RO (gros porteurs) qui n'accostent plus au port de Port Gentil sont les facteurs qui expliquent cette baisse.

Tableau 12 : Évolution de l'activité portuaire à Port-Gentil

(en tonnes)	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Mouvements des bateaux (nombre)	728	999	629	-37,1%
Volume total de marchandises	854 505	851 751	326 704	-61,6%
- Produits forestiers	162 452	53 013	51 725	-2,4%
Grumes	114 878	0	0	-
Bois débités	47 574	53 013	51 725	-2,4%
- Autres marchandises	692 053	798 738	274 979	-65,6%

Source : Gabon Port Management

Pour garantir aux usagers la sécurité dans les ports, l'Etat créé l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG). L'OPRAG s'occupe de la sûreté et la sécurité des installations portuaires et des usagers, de la police portuaire et de la gestion du domaine portuaire.

Après une baisse observée en 2010 suite à la décision gouvernementale d'interdire l'exportation de grumes, l'activité de l'OPRAG dans l'Ogooué-Maritime s'accroît depuis 2011 avec un chiffre d'affaires qui s'élève à près de 5 milliards de francs CFA.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

III.1.2. Les Télécommunications

Les sociétés de télécommunication suivantes sont présentes dans la province :

- Gabon-Télécom chargée de la transmission radiotélévisée et de l’approvisionnement des fournitures d’accès à l’internet ;
- la Poste S.A, institution publique chargée de la distribution du courrier, des colis et de la vente des boîtes aux lettres ;
- DHL, EMS Delta+ et d’autres opérateurs spécialisés dans l’acheminement du courrier express ;
- Airtel, Libertis, Moov et Azur, acteurs de la téléphonie mobile ;
- TNT Gabon, Boutique Satellite (Canal Horizon) et SAT-CON, intervenant dans l’installation des équipements pour le réseau de télévision par satellite.

III.2. - LES SECTEURS PRODUCTIFS

La production de la province de l’Ogooué-Maritime représente en moyenne 60,3% du produit intérieur brut national en 2012, selon nos estimations. Elle est dominée essentiellement par l’activité pétrolière, suivie de l’exploitation forestière. Cette configuration traduit la dépendance économique de la quasi-totalité des activités de la province vis-à-vis de la conjoncture du secteur pétrolier. A l’image de toute l’économie gabonaise, l’économie de la province se porte d’autant mieux que le prix du baril du pétrole se trouve en hausse sur le marché international.

III.2.1. L’agriculture, l’élevage et la pêche

- L’agriculture

Dans la province, l’agriculture souffre d’un manque significatif de statistiques fiables surtout en ce qui concerne la production. Les

différentes observations montrent que la province de l'Ogooué Maritime importe la quasi-totalité de ses produits vivriers des autres provinces (Moyen Ogooué et Estuaire) et du Cameroun. Cependant, seule la banane plantain consommée dans la province provient en totalité ou presque de Ndougou. L'accès difficile à Port-Gentil, conjugué à un pouvoir d'achat élevé provenant des travailleurs du secteur pétrolier fait de cette ville la plus chère du Gabon.

L'activité agricole s'y effectue sous deux formes :

- la forme moderne exercée par AGRITROPIC (ex AGRIPOG), l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) et des projets Financés par le PNUD, à travers le programme d'Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement (ART-GOLD), implanté à Ozouri et à Omboué ;
- la forme dite artisanale essentiellement suburbaine, une agriculture de subsistance.

En 2012, la production des cultures maraîchères a augmenté pour plusieurs produits, ainsi que nous l'observons dans le tableau ci-dessous.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Tableau 13 : Production maraîchère en 2012

Produits	Unité	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Aubergine Violette	Kg	13 343	9 537	13 035	36,7%
Concombre	Kg	7 041	15 517	14 382	-7,3%
Fruit de la passion	Kg	3 802	4 719	6 385	35,3%
Gombo	Kg	5 824	1 580	4 021	154,5%
Melon	Kg	4 180	8 995	5 435	-39,6%
Oignon frais	Bottes	6 797	6 580	9 728	47,8%
Piment	Kg	2 467	2 520	8 893	252,9%
Poireau	Bottes	3 351	7 232	7 746	7,1%
Poivron	Kg	18 015	18 823	38 173	102,8%
Salade tête	PC	29 135	23 966	32 665	36,3%
Tomate	Kg	83 354	58 679	105 430	79,7%

Source : Opérateurs économiques

Le chiffre d'affaires engendré par la vente des cultures maraîchères a augmenté de 37,8%, pour s'établir à 479,3 millions de francs CFA en 2012 contre 347,9 millions de francs CFA en 2011.

Tableau 14 : Performances des cultures maraîchères

(en millions de FCFA)	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Chiffre d'affaires	198,2	347,9	479,3	37,8%
Valeur ajoutée	58	143	186	30,6%
Investissements	70,7	35,2	49,5	40,8%
Masse salariale	70,3	103,9	110,6	6,5%
Effectifs (permanents)	42	41	45	9,8%

Source : Opérateurs économiques

On note un certain frémissement dans le développement des structures maraîchères dans la province, même si la pratique de ces cultures nécessite des moyens financiers importants.

Le manque de subventions et la frilosité des banques à financer le secteur agricole constitueraient des entraves importantes à l'émergence d'une agriculture viable dans la province.

- L'élevage

L'élevage pratiqué dans la province n'est pas développé. Il est essentiellement de type traditionnel, tourné vers l'autoconsommation. FAVOM est la plus grande ferme avicole de l'Ogooué Maritime. L'activité de cette entreprise en 2012 n'a pas été bonne du fait non seulement de l'augmentation des prix dans les transports aérien (transport des poussins) et maritime (transport des aliments), mais également de l'obligation faite par l'Etat de baisser les prix des produits de première nécessité tels que les œufs.

Tableau 15 : Evolution de l'activité avicole en 2012

(en millions de FCFA)	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Chiffre d'affaires	501	496,5	477	-3,9%
Quantité d'œufs	4 177 000	4 142 000	3 997 712	-3,5%
Nombre de poules	9 500	10 500	7 500	-28,6%
Effectifs (permanents)	10	10	13	30,0%

Source : Opérateurs économiques

- La pêche

Avec un accès sur l'Océan Atlantique et de nombreuses lagunes, la province de l'Ogooué-Maritime regorge d'énormes potentialités halieutiques. On y pratique la pêche maritime et lagunaire. On distingue trois types de pêches dans la province :

- la pêche industrielle;
- la pêche artisanale;
- la pêche de subsistance.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Le volume de production enregistré au niveau de la pêche industrielle ne cesse de chuter. Cette situation serait liée aux difficultés rencontrées par la société AMERGER (spécialisée dans la pêche à la crevette), l'un des deux opérateurs structurés du secteur avec SIFRIGAB. La quasi-totalité de la production industrielle de poisson et de crevettes est écoulee sur le marché de Libreville, créant ainsi des situations de pénuries dans la province.

S'agissant de la pêche artisanale, elle se caractérise par la présence d'une forte proportion de pêcheurs expatriés d'origine africaine qui ravitaillent le marché local. Le nombre de pêcheurs qui restent dans l'informel est très élevé, surtout à Gamba où les autochtones rechignent à se faire enregistrer. Or, dans cette localité existent de nombreux pêcheurs gabonais pour la plupart qui exercent dans les lagunes interdites aux expatriés. Il faut noter que l'immatriculation d'une pirogue coûte 30 000 F CFA pour les nationaux et 60 000 F CFA pour les étrangers.

Tableau 16 : Production provinciale de la pêche maritime artisanale

Années	2010	2011	Variation 2011/2010
Productions en tonnes	777,9	321,9	-58,6%

Source : Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Cellule Statistiques

Les espèces les plus pêchées sont le mullet, le tilapia, le machoiron de mer, la daurade grise, le bossu, le capitaine et la bécune.

La réglementation en vigueur impose une période de repos biologique de 4 mois pour permettre la régénération des espèces, dans la zone comprise entre Libreville et Port-Gentil. Durant cette période, les chalutiers sont contraints de pêcher dans la zone située entre Gamba et Mayumba. Il faut signaler que certains bateaux pirates bravent cet interdit et continuent de pratiquer impunément leur activité de pêche.

Le secteur est confronté aux problèmes de concurrence exercée par les armateurs «pirates» (des chalutiers étrangers pour la plupart), et au coût du carburant très élevé. A ce jour, la mesure visant à réduire le coût du carburant-pêche n'est pas encore appliquée. Par ailleurs, l'activité de pêche comporte plusieurs contraintes liées à la réglementation, aux coûts de production et d'exploitation trop élevés en l'absence de mesures d'accompagnement, de subventions et de facilitation d'accès aux financements. Toute situation non viable à terme, pouvant entraîner le renchérissement des produits halieutiques dans les marchés locaux.

La pêche de subsistance demeure une activité saisonnière. Elle est pratiquée à plein temps entre juin et septembre.

III.2.2. L'exploitation forestière et l'industrie du bois

L'Ogooué-Maritime abrite la plupart des écosystèmes des forêts du golfe de Guinée. La faune et la flore y sont exceptionnellement riches et diversifiées. La forêt de l'Ogooué maritime regorge de plus de 600 espèces de mammifères et d'oiseaux ainsi que de plus de 8 000 espèces végétales dont 60 seulement sont connues.

La forêt a toujours joué un rôle important dans le mode de vie des populations et dans l'activité économique de la province. En effet, elle a constitué la principale richesse jusqu'au premier boom pétrolier de 1973. Actuellement, l'activité forestière occupe le deuxième rang en termes d'emplois et de production, derrière l'activité pétrolière.

- L'exploitation forestière

En 2012, 5 permis forestiers ont été dénombrés dans le département d'Etimboué pour une superficie de 267 991 hectares (ha) et 6 permis d'une superficie totale de 79 933 ha dans le département de

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Bendjé. Parmi ces permis forestiers, 6 sont en exploitation dont une concession forestière en aménagement durable (CFAD) et les autres sont en fermage. Les entreprises qui exploitent ces permis sont CBG, SEFO, BIG, GABEXFOR, IFTG et MPB sur l'ancien permis d'OLAM/GIB.

Depuis la mise en application en 2010 de la mesure interdisant l'exportation de grumes, l'activité forestière connaît une évolution à tâtons. En effet, cette mesure n'a pas tenu compte des paramètres déterminants suivants :

- le temps de reconversion ;
- l'impact financier des investissements ;
- les mesures incitatives.

Dans ce contexte, la production de grumes a baissé de 27,3% en 2012. Elle s'est établie à 31 682 m³ avec une prédominance des bois divers.

A fin décembre 2012, les recettes forestières provenant des différentes taxes et amendes payées par les forestiers (taxes forfaitaires de sciage et dossiers des agréments professionnels) se sont élevées à 29,383 millions de FCFA.

S'agissant de l'activité faunique, 66 armes de pointe ont été recensées et 9 paires d'ivoire saisies, pendant que 137 permis ordinaires de chasse (POC) ont été délivrés par la Direction provinciale et ses entités contre 33 POC en 2011.

- L'industrie du bois

L'activité industrielle de bois est exercée par dix unités de transformation de bois dont huit scieries et deux unités de déroulage pour la fabrication de placage (CPBG et CORA WOOD).

Tableau 17 : Production et vente de bois débité en 2012

Sociétés	Production en m ³	Ventes locales en m ³	Exportations en m ³	Utilisation interne en m ³	Stock bois transformés en m ³
CBG (scierie)	20 694	1 242	9 689	3 451	6 312
CPBG (usine de déroulage)	32 963	0	21 888	0	4 963
CORA-WOOD (scierie)	19 897	0	12 992	1 327	5 852
CORA-WOOD (usine de déroulage)	73 623	1 688	14 145	20 453	26 204
GIB	14 760	1 285	3 809	2 849	6 822
MPB	10 992	0	9 838	0	1 085
SOTRAB GABON	489	407	0	0	82
MANU TP	465	0	0	471	27
MRDS	55	0	0	0	55
Ets Bois des Tropiques	0	0	0	0	0
Total	173 938	4 622	72 361	28 551	51 402

Source : Direction provinciale des Eaux et Forêts

La majorité des unités de transformation qui sont installées ne disposent pas de permis d'exploitation dans la province. Certaines s'approvisionnent à partir des chantiers installés dans les provinces du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo, alors que d'autres se ravitaillent auprès des coupes familiales.

En 2012, 177 954 m³ de grumes ont été consommés par les usines de transformation de bois pour une production totale de 173 938 m³ de bois débités.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

La Direction Provinciale des Eaux et Forêts de l'Ogooué-Maritime a délivré 4 autorisations de sciage de long en 2012 pour un cubage total de 269 m³. De même, 6 autorisations spéciales de coupe de 20 pieds ont été accordées à Omboué et 10 autorisations à Gamba, soit 40 pieds et 234 m³.

En 2011, la production des scieurs artisanaux s'est élevée à 1 262 m³. La production de bois débités pour la même période s'établissait à 124 448 m³.

Tableau 18 : Production et vente de bois débité en 2011

Sociétés	Production en m ³	Ventes locales en m ³	Exportations en m ³
CBG (scierie)	16 016	663	9 499
CPBG (déroulage) PL et CP	35 684	0	35 929
Cora-Wood (scierie)	12 438	0	12 351
Cora-Wood (déroulage)	47 316	22 904	875
Placage	31 771	9 295	
Contreplaqué	15 545	13 609	875
GIB	10 182	993	7 384
MPB	712	0	1 115
Sotrab Gabon	776	747	0
Manu TP	633	0	0
MRDS	400	400	0
Ets Bois de Tropic	292	292	0
Total	124 448	25 999	67 153

Source : Direction provinciale des Eaux et Forêts

Il n'y a eu aucune nouvelle structure en création en 2012. Au contraire, il y a eu la fermeture de l'usine GIB. Cette situation, ajoutée à la rareté des essences et aux charges toujours croissantes du secteur nécessite encore des réflexions approfondies par rapport aux nouvelles orientations qu'on souhaite lui donner.

III.2.3. Le pétrole

Le pétrole, la ressource naturelle la plus importante de la province et du pays, est le moteur de la croissance provinciale. En 2012, il représente 53,4% du produit intérieur brut national, 85% des exportations totales et 60% des ressources budgétaires.

Il faut cependant souligner que le secteur pétrolier reste un secteur insulaire, dont la croissance n'impacte pas directement les autres secteurs d'activité. De même, le niveau de l'emploi dans ce secteur reste rigide à la hausse, malgré la flambée des prix du baril de pétrole et les formidables bénéfices engrangés par les entreprises pétrolières.

Globalement, le secteur pétrolier a connu une activité morose en termes réels, malgré les importants investissements réalisés dont les effets positifs pourraient se ressentir au-delà de 2013. En effet, la production consolidée des entreprises enquêtées s'est située à 32,103 millions de barils contre 34,673 millions de barils, soit une baisse de 7,4%. Cette situation résulte surtout du déclin de la majorité des champs pétroliers arrivés à maturité, en l'absence de découvertes d'envergure. A cela s'est ajouté des problèmes techniques subis par certains opérateurs à des niveaux différents.

A contrario, le chiffre d'affaires de l'échantillon s'est consolidé, se situant à 1 782,5 milliards de francs CFA en 2012, alors qu'il était de 1 701,6 milliards de francs CFA en 2011, soit une augmentation de 4,7%.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Cette situation est consécutive à l'appréciation conjuguée du taux de change du dollar américain par rapport au franc CFA et la stabilité du prix du baril de pétrole gabonais. En effet, le prix du baril gabonais est passé de 110,38 dollars en 2011 à 110,8 dollars en 2012 pendant que le taux de change du dollar US passait de 471,7 F CFA en 2011 à 510,56 F CFA en 2012.

Concernant l'activité domaniale, le Gabon a attribué 123 000 km² sur un domaine minier total de 2 248 086 km².

Les activités de développement et d'exploration ont été relativement soutenues. C'est ainsi que certains majors comme Perenco et plusieurs petites entreprises, motivées par le prix élevé du baril de pétrole, ont entrepris quelques travaux d'exploration, alors que les plus grands opérateurs (notamment Total et Shell) ont surtout réalisé des travaux de développement et d'appréciation des champs.

L'espoir du secteur repose actuellement sur le forage en mer très profonde du puits diamant-1 (1 700 m de profondeur) de Total sur le champ offshore de Diaba, le premier du genre au Gabon. Ce forage se fait à l'aide d'un bateau spécialisé à positionnement dynamique.

III.2.4. Les autres industries

- Le raffinage

La Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA), unique entreprise du pays spécialisée dans le raffinage des produits pétroliers, a vu le jour en novembre 1964, sous le nom de Société Equatoriale de Raffinage (SER). L'entreprise a été installée à Port-Gentil au Gabon en 1967, grâce à la volonté commune du Gabon, du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la République du Congo et du Tchad.

Les États partenaires du Gabon se sont retirés en 1973, pour développer leurs propres industries concurrentes de raffinage. Les groupes Total et Shell sont devenus partenaires de la République Gabonaise dans le montage financier et technique de la SOGARA.

Après avoir connu plusieurs années de disette, due à une évaluation à la baisse du prix parité-importation, la SOGARA a retrouvé l'équilibre de ses finances depuis 2010, année au cours de laquelle elle a mis en place un plan global de sortie de crise. Ce plan a porté sur la révision du prix parité-importation (PPI), la réduction des coûts (réduction des effectifs de 30%), l'abandon de créance de 25 milliards par l'Etat.

En février et mars 2012, l'entreprise a effectué le grand arrêt quinquennal. Dans ce contexte, la situation de l'entreprise s'est légèrement dégradée en 2012. Le brut traité a connu une régression de 23,8%. Cette baisse a été accentuée par l'incendie de deux fours. Pour satisfaire la demande du marché domestique, la société a eu recours aux importations de produits pétroliers raffinés d'un volume de 341 761 tonnes métriques en 2012, en forte hausse de 49,5% par rapport à l'année précédente.

Tableau 19 : Brut traité par SOGARA

En tonnes métriques	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Total brut traité	927 730	983 484	749 059	-23,8%
Importations	228 569	228 665	341 761	49,5%

Source : SOGARA

Sur le plan commercial, les quantités vendues ont décliné de 6,4%. Malgré cette baisse, le chiffre d'affaires s'est inscrit à la hausse, pour s'établir à 520 milliards de francs CFA en 2012 contre 473,2 milliards de francs CFA en 2011.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Tableau 20 : Ventes de produits pétroliers raffinés

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Quantités vendues (TM)	1 109 450	1 182 127	1 106 995	-6,4%
Marché intérieur (TM)	591 302	634 870	681 504	7,3%
Butane (TM)	29 174	31 055	32 781	5,6%
Super (m ³)	78 086	80 626	89 990	11,6%
Pétrole lampant (m ³)	36 990	39 041	39 002	-0,1%
Turbine fuel 1 (m ³)	70 371	58 648	64 084	9,3%
Gas-oil moteur (m ³)	465 833	533 937	585 720	9,7%
Fuel-oil 380 (TM)	22 349	10 542		-
Exportations et soutes (TM)	518 148	547 257	425 491	-22,3%
- Super export (TM)	20 380	19 802	5 230	-73,6%
- Fuel-oil 380 export (TM)	497 767	527 456	388 953	-26,3%
Chiffre d'affaires (M FCFA)	331 321	473 155	520 016	9,9%
-Ventes locales	212 547	298 931	365 643	22,3%
-Exportations	118 774	174 224	154 373	-11,4%

Source : SOGARA

Le marché a régulièrement cru de 2010 à 2012 pour tous les produits, exception faite du jet dont les ventes ont baissé de 17% en 2011 par rapport à 2010 avant de remonter de 9% en 2012.

Tableau 21 : Croissance du marché des produits pétroliers raffinés

Rubriques	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Butane	11%	6%	6%
Super	9%	3%	12%
Pétrole lampant	14%	6%	0%
Jet (turbine fuel 1)	11%	-17%	9%
Gas-oil (hors SEEG)	6%	15%	7%
Gas-oil (y.c. SEEG)	6%	15%	10%

Source : SOGARA



Image 3 : SOGARA à Port-Gentil

- La fabrication de lubrifiants et des emballages

La fabrication de lubrifiants est réalisée par la société Pizolub. Cette société a comme activités secondaires la production d'emballages plastiques (bidon) et l'assemblage des fûts.

En 2012, la société a connu un tassement de son activité, en raison de la concurrence vigoureuse des produits importés, ramenant ses parts de marchés à moins de 60%. En effet, les lubrifiants importés sont vendus sur le marché local aux prix inférieurs aux coûts des matières premières de base de Pizolub.

La production de lubrifiants s'est établie à 6 416 tonnes en 2012 contre 6 852 tonnes en 2011, soit une baisse de 6,4%. Par contre, la production d'emballages métalliques et plastiques s'est bien comportée, avec des volumes respectifs de 28 530 fûts et 158 038 bidons, soit 2% de hausse.

Sur le plan commercial, Pizolub a enregistré une légère baisse des ventes locales de lubrifiants de 0,3% pour un volume de 5 176 tonnes, sous l'effet de la montée des indépendants (National, Igor, Motul, Cofran etc.). Par ailleurs, les exportations de lubrifiants, essentiellement vers le Congo ont chuté de 25,4% au cours de la même période. En dépit de cette baisse des quantités de lubrifiants vendues, le chiffre d'affaires a enregistré une amélioration de 2,2% pour atteindre 9,516 milliards de FCFA en 2012, confortée par le

INFORMATIONS ECONOMIQUES

relèvement des prix des lubrifiants pour s'ajuster à celle des huiles de base et de la bonne tenue des ventes d'emballages aux clients pétroliers.

Tableau 22 : Ventes de lubrifiants et des emballages plastiques

Rubriques	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Production				
- Lubrifiants (tonnes)	7 586	6 852	6 416	-6,4%
- Emballages métalliques (nombre de fûts)	31 150	27 982	28 530	2,0%
- Emballages plastiques (nombre de bidons)	420 000	154 810	158 038	2,1%
Chiffre d'affaires (M FCFA)	8,5	9 309	9 516	2,2%
Investissements (M FCFA)	132	184	206	12,0%
Effectifs (agents permanents)	40	48	48	0,0%
Masse salariale (M FCFA)	515	497	463	-6,7%

Source : Pizolub

Au titre des investissements, la société a dépensé 206 millions de FCFA, essentiellement orientés vers la réhabilitation de l'outil de production. Les effectifs sont demeurés stables à 48 agents permanents, pour une masse salariale de 463 millions de FCFA.

- L'électricité et l'eau

La distribution de l'eau et de l'électricité dans la province de l'Ogooué Maritime est assurée par la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), l'unique opérateur dans ce domaine sur le plan national. Signalons tout de même que la SOGARA produit également l'électricité pour son propre compte. En effet, elle dispose d'une turbine à gaz qui alimente son usine en toute indépendance.

Comme partout ailleurs dans le Gabon, la production d'électricité et d'eau connaît d'importantes perturbations en raison de la limitation des capacités de production due à l'insuffisance des investissements,

compte tenu de la demande sans cesse croissante. Il s'en suit des délestages intempestifs. Malgré ces perturbations, la production d'eau et d'électricité a régulièrement augmenté entre 2009 et 2011.

Tableau 23 : Statistiques électricité

Rubriques	2009	2010	2011	Variation 2011/2010
Production nette en Gwh	227,46	238,60	253,78	6,4%
Port-Gentl	216,84	227,70	242,89	6,7%
Gamba	9,14	9,38	9,40	0,2%
Omboué	1,48	1,51	1,49	-1,3%
Volume vendu basse tension en Gwh	121,80	127,60	133,27	4,4%
Port-Gentl	116,67	122,36	125,13	2,3%
Gamba	3,93	4,34	6,81	56,9%
Omboué	1,21	0,90	1,34	48,9%
Volume vendu moyenne tension en Gwh	71,93	70,84	86,25	21,7%
Port-Gentl	71,66	70,61	85,97	21,7%
Gamba	0,20	0,18	0,24	33,3%
Omboué	0,07	0,05	0,05	0%
Chiffre d'affaires basse tension hors taxes en M FCFA	10 786,08	12 868,33	13 771,52	7,01%
Port-Gentl	10 331,65	12 342,32	12 958,99	4,99%
Gamba	369,36	450,65	697,48	54,77%
Omboué	85,06	75,37	115,05	52,65%
Chiffre d'affaires moyenne tension hors taxes en M FCFA	6 434,47	7 156,63	8 169,00	14,14%
Port-Gentl	6 348,95	7 079,69	8 068,37	13,96%
Gamba	57,34	57,40	79,83	39,08%
Omboué	28,17	19,54	20,79	6,39%

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Abonnements basse tension	28 880	30 462	31 773	4,30%
Port-Gentl	26 360	27 775	28 951	4,23%
Gamba	1 942	2 100	2 219	5,67%
Omboué	578	587	603	2,73%
Abonnements moyenne tension	222	228	226	-0,88%
Port-Gentl	216	220	218	-0,91%
Gamba	3	5	5	0%
Omboué	3	3	3	0%
Abonnements au tarif social	4 301	3 963	4 591	15,85%
Port-Gentl	4 011	3 883	4 193	7,98%
Gamba	279	48	40	-16,67%
Omboué	11	32	358	1 018,75%

Source : Rapport annuel SEEG 2011

En vue de faire face aux perturbations observées sur le réseau d'électricité, la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon a réalisé des études sur la réhabilitation et le renforcement des réseaux de distribution à Port-Gentil et à Gamba.

Pour ce qui est de l'eau, la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon a réalisé sur financement propre, des études sur la réhabilitation et le renforcement des organes de production et de distribution à Port-Gentil, ville la plus touchée par les perturbations.

Tableau 24 : Statistiques eau

Rubriques	2009	2010	2011	Variation 2011/2010
Production nette en milliers de m³	7 399	7 308	7 608	4,11%
Port-Gentl	7 004	6 886	7084	2,87%
Gamba	285	321	413	-1,90%
Omboué	110	102	111	8,82%
Volume vendu en milliers de m³	7 180,9	6 591,1	6 923,1	5,04%
Port-Gentl	6 808,18	6 234,94	6 427,89	2,88%
Gamba	281,79	280,97	391,43	39,31%
Omboué	90,90	75,24	103,77	37,92%
Chiffre d'affaires taxes en millions de FCFA	2 330,9	2 309,9	2 475,8	7,18%
Port-Gentl	2 210,28	2 179,73	2 300,42	5,54%
Gamba	91,71	98,81	139,64	41,32%
Omboué	28,87	25,39	35,71	40,65%
Abonnements	17 939	18 726	19 310	3,12%
Port-Gentl	16 602	17 335	17 842	2,92%
Gamba	1 095	1 143	1 207	5,59%
Omboué	242	248	261	5,24%

Source : Rapport annuel SEEG 2011

En 2011, la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon a un effectif de 151 agents dans la province.

Dans les zones rurales, l'éclairage se fait à l'aide de lampes à pétrole ou de groupes électrogènes. L'alimentation en eau est le fait des eaux de surface ou de forages. Dans l'Ogooué-Maritime, seuls 21 villages sont équipés de points d'eau pour un total de 19 points d'eau, soit un taux de couverture de 17%.

III.2.5. Les transports et auxiliaires de transport

Plusieurs modes de transport se côtoient dans l'Ogooué-Maritime à savoir :

- le transport routier pour les déplacements au sein des départements ;
- le transport fluvial et maritime ;
- le transport aérien.

Globalement, l'activité du secteur des transports et auxiliaires de transport s'est améliorée en 2012, grâce à la fermeté de la demande du secteur pétrolier.

- Le transport aérien

Le transport aérien est assuré par plusieurs compagnies dont la plupart ont leur siège social à Libreville. En 2012, Héli-Gabon, dont l'activité consiste à louer ses hélicoptères sur le réseau domestique aux sociétés pétrolières, a vu son chiffre d'affaires s'accroître légèrement pour se situer à 12,7 milliards de francs CFA.

La société dispose de sept (7) appareils en état de vol. Elle a un effectif de 26 agents permanents et de 2 agents temporaires. La masse salariale en 2012 est estimée à 231 millions de francs CFA.

- Le transport maritime

Le transport maritime est assuré par plusieurs sociétés dont la plupart sont spécialisées dans l'armement maritimes pour pétroliers avec lesquels elles établissent des contrats fixes. Ces sociétés disposent d'un nombre élevé de bateaux.

En 2012, leur chiffre d'affaires a augmenté de 1,6%, passant de 7,915 milliards de francs CFA en 2011 à 8,045 milliards de francs CFA en 2012. Les effectifs ont atteint 248 agents permanents.

- Les auxiliaires de transports

La branche des auxiliaires de transport est très composite. Elle regroupe l'ensemble des entreprises dont l'activité est liée aux différentes prestations de transport :

- le transit ;
- l'acconage ;
- la consignation ;
- la logistique maritime etc.

L'activité de cette branche reste fortement corrélée à l'activité pétrolière, les entreprises pétrolières étant leurs principaux clients. Ainsi, les auxiliaires de transport ont vu leur activité s'accroître en 2012 par rapport à 2011 en raison de la fermeté de la demande des sociétés pétrolières. Le chiffre d'affaires a cru de 32,4% pour s'établir à 11,954 milliards de francs CFA.

Tableau 25 : Indicateurs d'activité des auxiliaires de transport

Rubriques	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Chiffre d'affaires en millions de francs CFA	9028,9	9028,7	11953,7	32,4%
Masse salariale	1553	2286,2	2182,9	-4,5%
Investissements	1692	1870,9	1907,3	1,9%
Effectifs	320	322	318	-1,2%

Source : PANALPINA, SAGA

III.2.6. Le commerce

Le commerce est le fait des sociétés structurées, notamment le groupe Céca-Gadis et la Société d'Avitaillement Maritime (SAM) ; et des sociétés non structurées, en l'occurrence des détaillants ouest africains ou magrébins.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Le commerce général structuré, tous segments confondus, a tiré profit du regain d'activité observé dans la plupart des secteurs d'activité, notamment le pétrole et les parapétroliers. C'est ainsi que son chiffre d'affaires s'est accru de 18,4% en 2012 par rapport à 2011, en raison de la fermeté de la demande. Tous les autres indicateurs ont suivi la même tendance haussière, hormis les investissements qui ont baissé de 15,5% au cours de la même période.

Tableau 26 : Indicateurs d'activité du secteur commerce

Rubriques	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Chiffre d'affaires en millions de francs CFA	7919	7911	9368	18,4%
Valeur ajoutée	1358	1355	1561	15,2%
Masse salariale	600	622	643	3,4%
Investissements	158	155	131	-15,5%
Effectifs permanents	56	56	66	17,9%
Effectifs temporaires	5	5	5	0,0%

Source : SAM et AEROFLEX

III.2.7. Les services

- Les services pétroliers

L'exploitation pétrolière a suscité la création de plusieurs sociétés exerçant des activités connexes au pétrole. En 2012, le chiffre d'affaires consolidé des entreprises de cette branche a augmenté de 21,4% par rapport à 2011, soit 148,5 milliards de francs CFA. Cette progression est consécutive non seulement à la conjoncture favorable du marché international de pétrole, mais aussi aux importants travaux réalisés dans le cadre du projet « Grands Travaux d'Intégrité » lancés par Total Gabon sur les champs marins d'Anguille et Torpille.

L'exigence du niveau de performance et de sécurité dans ce secteur, conjugué à l'effet d'une concurrence de plus en plus vive a conduit à une politique d'investissement conséquente. Ainsi, en 2012, les investissements se sont établis à 34,547 milliards de francs CFA. Ils ont consisté essentiellement à adapter l'outil de travail en acquérant des nouvelles technologies de pointe.

La branche para pétrolière a employé 2 406 personnes en 2012, pour une masse salariale de 18,858 milliards.

- Les banques

La province de l'Ogooué-Maritime accueille plusieurs agences d'établissements bancaires localisées principalement à Port-Gentil, la capitale provinciale. Dans le sillage de la forte activité pétrolière, les banques ont vu leurs performances s'accroître quantitativement en 2012. Leurs ressources et leurs emplois se sont accrus et elles ont réalisé de meilleurs résultats.

Le niveau soutenu de l'activité a amélioré la trésorerie des entreprises surtout celles du domaine pétrolier qui ont vu leurs dépôts bancaires s'accroître de façon significative.

Ce contexte très favorable, a eu un impact sur la politique de crédit des banques. Toutefois, ce sont les mêmes acteurs qui ont bénéficié de cette bonne conjoncture. Même dans un contexte favorable la structure du marché ne change pas. Les mêmes problèmes structurels demeurent :

- absence de projets bancables et d'entités de conseil crédibles en ce domaine ;
- structures économiques peu fiables ;
- difficulté d'accès aux titres fonciers.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Les investissements sont restés stables et ont surtout été réalisés sur du matériel amorti qui devait être remplacé. Les effectifs n'ont quasiment pas changé, tout comme la masse salariale qui n'a pas été sensible au niveau très soutenu de l'activité.

- L'hôtellerie et la restauration

La branche hôtellerie est sous la tutelle de la délégation zonale du tourisme qui couvre les provinces de l'Ogooué-Maritime et du Moyen-Ogooué. Cette délégation a pour mission entre autres, le recensement des opérateurs économiques touristiques et à vocation touristique implantés dans sa zone d'intervention.

A ce titre, la province compte :

- 48 établissements d'hébergement et 3 cases de passage dans le département de Bendjé ;
- 2 établissements d'hébergement et 1 case de passage dans le département d'Etimboué ;
- 6 établissements d'hébergement et 2 cases de passage dans le département de Ndougou.

Pour ce qui est de la restauration, on dénombre :

- 53 restaurants dans le département de Bendjé, dont 52 dans la commune de Port-Gentil ;
- 3 restaurants dans le département d'Etimboué ;
- 5 restaurants dans le département de Ndougou.

Les structures hôtelières de l'Ogooué-Maritime ont vu leur taux d'occupation s'accroître de 14,95 points en 2012 par rapport à 2011 en raison de la vigueur de l'activité dans le secteur pétrole.



Image 4 : Un hôtel à Port-Gentil

Tableau 27 : Indicateurs d'activité de quelques structures hôtelières

En millions de francs CFA	2010	2011	2012	Variation
Taux d'occupation (%)	59,00%	57,93%	72,88%	14,95
Prix moyen de la chambre	94 658	96 014	93 762	-2,3%
Chiffre d'affaires	2 395	2 353	2 976	26,5%
. Hébergement	2	1 704	2 170	27,4%
. Restauration	526	519	684	31,7%
. Autres	58	79	122	54,2%
Effectifs permanents (nombre)	100	88	98	11,4%
Masse salariale		547	550	0,5%

Source : Quelques hôtels de l'Ogooué-Maritime

Les établissements hôteliers sont confrontés aux délestages de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon. Cette situation impacte négativement sur leur activité.

La restauration a, elle aussi enregistré de très bonnes performances en 2012 par rapport à 2011. Le chiffre d'affaires a augmenté de 22,56% et la valeur ajoutée de 37,47%.

INFORMATIONS ECONOMIQUES

Tableau 28 : Indicateurs d'activité de quelques établissements de restauration

En millions de francs CFA	2011	2012	Variation 2012/2011
Chiffre d'affaires	31 225,3	38 270,6	22,56%
Valeur ajoutée	9 599,9	13 197,4	37,47%
Investissements	669,4	856,1	27,89%
Masse salariale	9 914,9	9 772	-1,44%
Effectifs (permanents)	1 273	1 313	3,14%

Source : Quelques établissements de restauration de l'Ogooué-Maritime

- Le tourisme

Dans la province, on dénombre de nombreux sites situés au cœur des réserves et en bordure des lagunes ou plages. De nombreuses activités y sont d'ailleurs proposées : pêche sportive, observation d'animaux, randonnées pédestres, safari, écotourisme, etc.

Les réserves de faune du Petit Loango, de la plaine Ouanga et les trois domaines Iguéla, Ngové-Ndogo et Setté-Cama d'une superficie de 700 000 ha, constituent les «aires protégées de Gamba ». Le domaine forestier et la savane sont formés de milieux végétaux diversifiés à l'extrême.

L'intérieur de l'Ogooué-Maritime, peu peuplé et difficile d'accès, possède une faune riche de nombreuses espèces : chimpanzés, hippopotames, céphalophes, antilopes, potamochères, pangolins, crocodiles, varans, lamantins, tortues-luths. Les lagunes sont pour les oiseaux (tisserins, ibis tantales, martins-pêcheurs, chevaliers, cigognes, pélicans, aigles...) des sites privilégiés qu'ils survolent sans cesse en quête de nourriture.

Le parc national de Loango est l'un des bijoux naturels de toute la côte ouest africaine qui est situé entre les lagunes Nkomi et Ndogo. Ce dernier regorge d'une faune riche et variée telle que les gorilles, les

éléphants, les baleines, les hippopotames, les buffles, les sitatungas, etc. Il est reconnu comme un site critique par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et est proposé comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

D'autres sites tels que l'île WALLET, la mission Sainte Anne, le Cap Lopez et le Fernand Vaz méritent d'être visités.

Parent pauvre de l'économie provinciale, le tourisme se maintient très loin derrière les autres secteurs et reste encore un secteur marginal. Avec une capacité hôtelière de près de 571 chambres et 576 lits répartis dans une soixantaine d'hôtels et motels, il ne participe qu'à environ 1% au produit intérieur brut de la province.

Mais, en raison de formidables opportunités d'investissement qu'offre ce secteur, le tourisme constitue pour la province, une alternative économique plausible à l'exploitation des ressources naturelles et un enjeu en termes de création d'emplois, d'aménagement du territoire, de croissance et de valeur ajoutée locale.

Offrant une grande diversité d'intérêts touristiques avec sa faune et sa flore, ses traditions, ses cultures, ses arts ancestraux et son hospitalité légendaire, l'Ogooué Maritime présente des potentialités touristiques et des opportunités de développement constituant des niches porteuses.

La province de l'Ogooué maritime regorge de nombreuses potentialités dont les principales peuvent se résumer à travers certains secteurs d'activités. La difficulté d'accès dans cette province demeure le principal handicap. La construction de la route Port-Gentil-Four place devient un impératif.

L'agriculture : la forêt fertile qui couvre une bonne partie de la province est propice au développement de l'agriculture.

Les hydrocarbures : les réserves pétrolières sont encore importantes dans la province, notamment en offshore profond et très profond, mais elles nécessitent de gros investissements.

La pêche et son industrie : s'ouvrant sur l'océan atlantique et possédant de nombreuses lagunes poissonneuses, la province dispose d'atouts pour le développement de la pêche et de son industrie.

Le tourisme : le Parc National de Loango et le zoo-parc de Port-Gentil, les lagunes, la forêt, les sites religieux et les sites balnéaires constituent de véritables attractions pour stimuler l'activité touristique dans la province.

La province dispose en effet d'une diversité de paysages avec une nature bien conservée et possédant des animaux qui comptent parmi les plus spectaculaires de la planète (éléphants, gorilles, chimpanzés ou buffles dans la forêt, hippopotames, lamantins ou crocodiles dans les fleuves ; baleines à bosse, dauphins ou tortues luths en mer) et d'un kaléidoscope culturel caractérisé par une multitude d'ethnies qui sont autant de terreaux pouvant servir au développement d'une activité touristique plus intensifiée.

A l'initiative du défunt Président de la République, Omar BONGO ONDIMBA, un réseau de 13 Parcs Nationaux a été créé en 2002 dont celui de Loango, un bijou de la nature. Ce parc devrait favoriser

le développement de l'écotourisme en particulier et du tourisme en général et induire de nombreuses activités annexes.

Pour n'en rester qu'à l'écotourisme, de nombreuses opportunités s'offrent donc aux investisseurs :

- la réalisation d'hébergement à proximité des parcs nationaux ;
- la conception de programmes d'écotourisme ;
- la réalisation d'accès (routes, héliports et aéroports, embarcations et débarcadères fluviaux) ;
- la commercialisation des produits d'écotourisme ;
- la mise en place de formations spécifiques (guides multilingues, animateurs locaux, personnels hôteliers).

En vue de prévenir les effets pervers de ce qui pourrait devenir une ruée vers l'or vert, une législation a été mise en place qui protège certaines espèces d'animaux tandis qu'un code forestier veille à la gestion durable de la forêt. Certaines dispositions juridiques et fiscales dédiées au développement du tourisme avaient déjà été mises en place, à l'instar de l'ordonnance 2/2000 qui offrait certaines exonérations aux opérateurs qui investiraient plus de 1,8 milliard de francs CFA.

Ont contribué à l'élaboration de la Situation Socio-économique de l'Ogooué-Maritime, édition 2012 :

Directeur Général : Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI

Directeur Général Adjoint : Madame KASSAT Aurélie

Cellule Promotion de l'Economie Provinciale

Mesdames :

- Amélie ANGUE MINKO, Chef de Cellule et responsable de la Nyanga
- Mélanie KOUMBA, épouse EBIKAM, Responsable du Moyen Ogooué

Messieurs :

- Jean-Louis MIHINDOU, Responsable du Haut-Ogooué
- Pierre-Dieudonné TATY, Responsable de la Ngounié
- Marcel IBINGA, Responsable de l'Ogooué-Ivindo
- Jean-De-Dieu MOUSSODOU, Responsable de l'Ogooué-Lolo
- Jean-Jacques MAGNANGA MAGNANGA, Responsable du Woleu Ntem

Direction des Synthèses Economiques et de la recherche

Messieurs :

- Patrick Renaud LOEMBA
- Kévin BOUNGOUNGOU
- Innocent ILAWOU

Direction des Etudes Macro-Economiques

Messieurs

- Didier NKOGHE OBAME
- Raphael MBA N'NANG

Direction des Institutions Financières

- Monsieur NDO Christian

